Image not found or type unknown

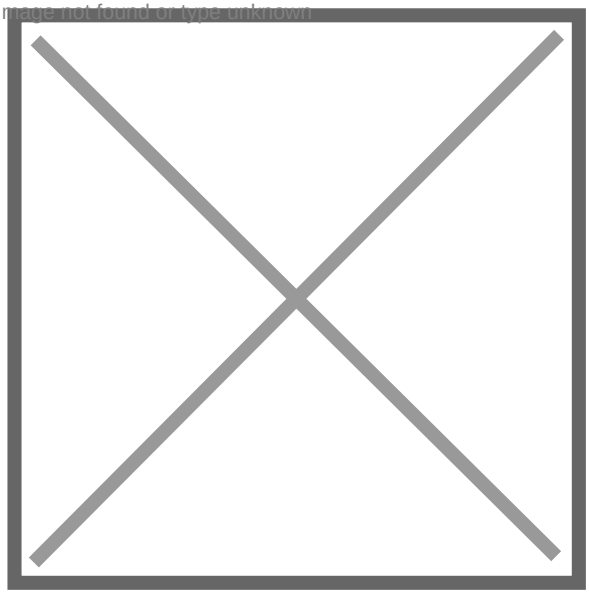

Emission de cheques sans procuration et demande de curatelle pa

Par **toinettetoinette**, le **21/06/2014** à **23:44**

Bonsoir,
Ma maman a fait un AVC depuis 7 mois elle se trouve dans un établissement APADH dont le prix s'eleve a 2200 euros. Mon époux percoit un salaire net de 1900 euros et avant cet incident j'avais déjà ma vie avec,comme tout le monde, des crédits,études de ma fille a payer etc.Je précise que je n'ai aucune procuration sur le compte de maman et que celle ci sentant un accident me disait"s'il m'arrive quelque chose prend l'argent sur mon compte avant qu'il ne soit bloqué" Ce que j'ai fait pour paye ses factures ou réparer sa maison (j'ai fais des chèques en faisant sa signature car fille unique je ne savais plus quoi faire je ne voyais que cela pour pas que les créanciers viennent vers moi. Je suis consciente qu'il ne fallait pas le faire et je précise que je ne regrette rien car meme avec une procuration je l'aurais fais aussi!!!!!! Seulement je n'ai pas encore régler l'hopital attendant depuis 7 mois l'APA tj pas sur le compte. Suivit par une assistante sociale qui fait trainer en longueur je me suis révolté et lui ais adresser un courrier de mécontentement a ce sujet car de plus elle s'est permise de bafouer le secret médical en allant raconter mes frasques aux Amis de maman je ne vous raconte pas ma nouvelle réputation. Madame se trouvant fort colère et ayant su par moi meme que je prenais des sous ou tirait des chèques sur le compte de maman mais surtout en colère car je n'ai pas payé l'hopital a déposer plainte auprès du juge ,des gendarmes me menaçant de faire de la prison etc par dessus le marcher elle veut que je lui donne chéquiers et papiers de maman et va demander la curatelle mais je ne serais pas la personne (je suis fille unique) qui s'occupera de maman. Ma question est a t,elle le droit de me prendre tous les papiers sachant que le juge n'a pas donner son compte rendu?? si j'ai fais cela c parcequ'elle ne m'a pas aider et surtout que je n'avais pas l'argent oui je n'aurais pas du mais c'est fait. Auriez vous svp l'amabilité de répondre a ma question je vous précise que maman savait que je faisais des chèques a sa place seulement maintenant elle n'a plus sa tete comment le prouver.??? Le médecin psychiatre désigné a cet effet l'a juger inapte a prendre des

décisions ou signer des papiers a ce jour. Encore merci de vos réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés